

BANQUE DE L'UNION MAROCAINE

S.A., 21 juillet 1920, p. 99 ans.

Dissolution de la « Banque lyonnaise ».
Création de la « Banque de l'Union marocaine ».
(*France-Maroc*, janvier 1921)

La société en nom collectif formée entre M. Pierre-Antoine Mas, banquier, demeurant à Casablanca, avenue de la Marine, et M. Emmanuel Rambaud, banquier, demeurant à Casablanca, boulevard de Londres, villa « Elisabeth », sous la raison sociale « Mas et Rambaud » et la dénomination Banque Lyonnaise, par acte du 20 avril 1917, est dissoute ; M. Mas, conserve seul le fonds de commerce exploité sous la dénomination de Banque lyonnaise avec le droit exclusif à l'usage de ladite firme et prend la suite des affaires de la Société Mas et Rambaud, suivant clauses et conditions insérées audit acte, dont une expédition a été déposée, le 9 juillet 1920, au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Casablanca.

M. Rambaud a, de son côté, créé la Banque de l'Union marocaine, société anonyme au capital de 2.500.000 francs, dont le siège provisoire, actuellement au domicile de M. Rambaud, sera transféré de plein droit dans l'immeuble de la Société immobilière « Lyon-Annonay », boulevard de la Gare, à Casablanca, dès l'achèvement des locaux, réservé par cette société à la Banque de l'Union marocaine.

Le conseil d'administration de l'Union marocaine est composé de : MM. André Baguenault de Puchesse ¹, 24, rue de Surène, à Paris ; Francis Busset ², industriel à Casablanca ; Maurice Chanforan, administrateur de la Société nantaise d'importation à Casablanca ; le comte André de Fels, 37, avenue Charles-Floquet, à Paris ; Alfred Finaz ³, 24, place Bellecour, à Lyon ; Paul Goullioud, 219, boulevard de la Gare à Casablanca ; Guernier, directeur du Comptoir métallurgique, à Casablanca ; François Julien de Pommerol, 25, rue Sala, à Lyon ; Joseph de Montgolfier ⁴, place de la Rotonde, à Annonay ; Emmanuel Rambaud, à Casablanca ; Régis Rambeau [*sic* : *Rambaud*], 23, rue Sala, à Lyon ; Henry Tournier, à Casablanca ; Jacques Wibaux, à Rabat.

Une Bourse à Casablanca

¹ André Baguenault de Puchesse (Orléans, 1879-Paris, 1968) : fils de l'historien Gustave Baguenault de Puchesse et de Marie-Thérèse Descours. Saint-cyrien, chevalier de la Légion d'honneur (1920) comme capitaine au 3^e régiment de spahis (cavalerie). Administrateur de Descours et Cabaud et du Comptoir métallurgique du Maroc. Propriétaire hippique.

² Francis Busset : prospecteur au Maroc de 1913 à la fin des années 1930. Administrateur de la Société casablancaise de constructions économiques et de crédit mobilier. Futur administrateur des Mines du Djebel-Salrhéf, de la Société minière du Bramrane et des Mines de Sidi-Bou-Othman

³ Alfred Finaz : médecin lyonnais, administrateur de la Société immobilière algérienne et tunisienne.

⁴ Joseph de Montgolfier (1881-1964) : administrateur délégué de la Société financière franco-marocaine. Voir encadré :

(France-Maroc, février 1921)

M. Piétri, directeur général des finances au Maroc, ayant consenti à la création d'une Bourse des valeurs à Casablanca, on envisage ici actuellement la constitution d'un Syndicat des banquiers en valeurs près ladite Bourse. Suivant le projet, les sociétés anonymes seraient exclues de ce syndicat ; seules, les sociétés par actions en commandite simple ou autre pourraient éventuellement y entrer. Un local a été promis par M. Malet, directeur général de l'agriculture, commerce et colonisation, dans l'immeuble de l'Office économique de Casablanca.

Suivant une déclaration faite par [M. Rambaud, directeur de la Banque de l'union marocaine et promoteur de l'idée](#), cette Bourse des valeurs, qui assainira certainement le marché et facilitera considérablement la négociation de divers titres, ne fera d'abord que des opérations au comptant. On pense l'ouvrir dans quelques mois ; ses réunions seront hebdomadaires au début, puis plus fréquentes à mesure que le volume des affaires augmentera de manière à devenir, seulement plus tard, quotidiennes.

MAROC

(*L'Information financière, économique et politique*, 22 décembre 1921)

UNE BOURSE DES VALEURS A CASABLANCA. — La Banque de l'Union Marocaine a pris l'initiative de créer une Bourse des valeurs marocaines à Casablanca. Le directeur général des finances serait favorable à cette institution qui n'aurait aucunement le caractère d'un monopole analogue à celui des agents de change et qui resterait une institution absolument privée, mais offrant toutes les garanties de libre développement en même temps que de contrôle.

Le gouvernement serait disposé à réserver à cette association des locaux dans la nouvelle Bourse de Commerce.

AEC 1922/22 — Banque de l'union marocaine, 57, boulevard de la Gare, CASABLANCA.

Capital. — Sté an. marocaine, f. le 21 juillet 1920, 2.500.000 fr. en 5.000 actions de 500 fr. ent. libérées ; 3.000 parts de fondateur. — Divid. : 1920, 6 p. 100.

Objet — Toutes opérations de banque et de Bourse ; participation dans toutes affaires commerciales, agricoles ou immobilières.

Conseil. — MM. Em. Rambaud, présid. ; [L\[ouis\] Madinier](#)⁵, admin. dél. ; [A\[ndré\] Baguenault de Puchesse](#), [F\[rancis\] Busset](#), Maurice Chanforan [*dir. gén. Nantaise d'import. au Maroc*], [André de Fels](#) [*fils d'Edmond Frisch de Fels, animateur de la Revue de Paris, et de Jeanne Lebaudy (sœur de Jacques, « l'empereur du Sahara », etc)[député 1928-1932]*], [A\[lfred\] Finaz](#), [P\[aul\] Goullioud](#), [E\[ugène\] Guernier](#) [*Le Molybdène*], [F\[rançois\] Jullien de Pomerol](#) [*Schwich & Baizeau*], [J\[oseph\] de Montgolfier](#), Régis Rambaud, [H\[enry\] Tournier](#) [*de Mazamet*].

BANQUE DE L'UNION MAROCAINE

S.A. frse au capital de 2,5 MF.

Siège social : Casablanca, 57, bd de la Gare.

⁵ Louis Madinier : commissaire aux comptes de la Cie chérifienne de colonisation et d'Ergho à Casablanca.

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 53-54)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 7 à 15 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.
RAMBAUD (Emmanuel), bd de Londres, Casablanca ; pdt ;
MADINIER (Louis), av. du Parc, Casablanca ; adm. délégué ;
BAGUENAUULT DE PUCHESSSE (André), 24, rue de Surène, à Paris ;
BUSSET (Francis), Immeuble Pars-Maroc, Casablanca ;
CHANFORAN (Maurice), 12, r. Boissy-d'Anglas, Paris ;
FINAZ (Alfred), 34, pl. Bellecour, Lyon ;
GOULLILOUD (Paul), 57, boulevard de la Gare, Casablanca ;
GRAND (Pierre), av. de la Marine, Casablanca ;
GUERNIER (Eugène), rte de Médiouna, Casablanca ;
JULIEN DE POMMEROL (François), 25, rue Sala, à Lyon ;
RAMBAUD (Régis), 23, rue Sala, à Lyon ;
TOURNIER (Henry), à Mazamet (Tarn).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

GUINARD (Jules), r. de l'Oise, Casablanca ;
GUILLAUD (Louis), r. Amiral-Courbet, Casablanca.

Objet. — Toutes affaires de banque et, notamment, la participation ds ttes affaires commerciales, industrielles, agricoles ou immobilières, l'achat et la vente de ttes valeurs mobilières et tous biens immobiliers.

Capital social. — 2,5 MF, en 5.000 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 3.000

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 8 % intérêt aux act. ; le surplus : 15 % au conseil et sous déduction de tous prélèvements décidés par l'ass. gén. ; 15 % aux parts ; 75 % aux act.

BILAU AU 31 DÉCEMBRE 1921

ACTIF		
Frais de constitution :	47.218 45	
Agencement et installation :	109.571 25	156.789 70
Titres en portefeuille :	399.172 40	
Comptes-courants :	2.264.544 95	
Encaissements et divers :	619.668 70	3.283.386 05
Portefeuille négociable		1.892.444 40
Banques :	106.153 53	
Caisses :	231.763 55	337.857 08
Acompte sur dividende		44.133 75
		<u>5.714.61098</u>
PASSIF		

Capital	2.500.000 00
Comptes à échéance ou à préavis	354.575 15
Nos acceptations	56.970 00
Encaissements et divers	509.999 26
Comptes courants : 925.215 80	
Comptes de dépôts : 1.074.345 32	1.999.561 12
Bénéfices nets de l'ex. 1920-21	293.514 45
	<u>5.714.61098</u>

BANQUES MAROCAINES
(*L'Ère nouvelle*, 12 mai 1922)

L'Agence Radio annonce que des arrangements paraissant devoir aboutir à une fusion ont été passés entre la Banque de l'Union Marocaine et la Banque Marocaine pour l'Agriculture, le Commerce et l'Industrie.

LA FAILLITE DU PROTECTORAT MAROCAIN
par Verax

(*L'Événement*, 11 février 1924)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Verax-Faillite_Maroc_1924.pdf

.....
La Résidence ne s'est pas fait une règle de l'impartialité. Elle a des amis, et elle n'ignore pas ceux qui ne s'inclinent pas devant ses usages. Elle a ses opinions politiques, et nous n'apprendrons rien à personne en disant ici que ses préférences vont à un régime qui n'est pas le régime républicain.

En veut-on un exemple ? Il y a quelques mois, un établissement financier, la Banque marocaine, fut contrainte de cesser ses paiements. On aurait pu la sauver, mais la Résidence fit la sourde oreille et la Banque marocaine fut déclarée en faillite.

Même mésaventure menace aujourd'hui la Banque de l'Union marocaine qui vient, elle aussi, de suspendre ses paiements. Mais la Résidence s'est émue, et elle met tout en œuvre pour renflouer ledit établissement financier, tout comme la B.I.C.⁶ La raison de cette différence d'attitude ? Les fondateurs et les dirigeants de l'Union marocaine sont royalistes...

⁶ Banque industrielle de Chine :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_indus_Chine-1922-1944.pdf